

L'Office municipal d'habitation de Montréal obtient la certification conciliation travail-famille

Vendredi 31 mars 2017



Après une démarche rigoureuse soutenue par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a récemment obtenu la certification de la norme Conciliation travail-famille (CTF). En effet, entre novembre 2015 et avril 2016, un comité composé de gestionnaires et d'employés a assuré la bonne marche d'un processus qui a permis à l'OMHM d'identifier et de valider un ensemble de pratiques qui ont été jugées conformes aux exigences de la norme BNQ 9700-820 CTF de niveau 2.

La norme CTF a été développée à l'initiative du ministère de la Famille et des Aînés afin d'encourager les milieux de travail à instaurer des pratiques de conciliation travail-famille. « Très peu d'organisations d'envergure ont reçu cette reconnaissance et l'OMHM est fier d'offrir à ses employés des mesures qui leur permettent de tendre à un équilibre entre leurs responsabilités familiales et leur engagement au travail », annonce la directrice générale de l'OMHM, Danielle Cécile.

Ces mesures tels les congés mobiles, les horaires compressés et l'organisation du travail visent tous les employés et plus spécifiquement ceux et celles qui ont à s'occuper d'un proche malade ou souffrant d'une incapacité temporaire ou permanente. Afin de permettre aux employés d'identifier les pistes de solution qui pourraient convenir à leur situation, l'OMHM a créé un guide sur la conciliation travail-famille qui présente l'ensemble des mesures disponibles. « Les gestionnaires ont le devoir d'écouter le personnel en matière de conciliation travail-famille, tout en tenant compte des impératifs organisationnels », ajoute la directrice du Service des ressources humaines, Céline Mercier, qui conclut que « l'un des moyens que l'Office se donne pour atteindre ses objectifs est de miser sur le mieux-être des employés ».

À propos de l'OMHM

L'OMHM a pour mission d'améliorer les conditions de vie de familles et de personnes à revenu faible ou modéré en offrant des logements et des services de qualité, tout en favorisant leur pouvoir d'influence et d'action. Près de 900 employés collaborent à la mission de l'organisation et assurent la gestion d'un parc immobilier comptant près de 23 000 logements de types HLM et abordables, auxquels s'ajoutent plus de 11 400 logements retenus sur le marché pour les programmes Supplément au loyer. Les activités de l'OMHM sont conjointement financées par les gouvernements fédéral et provincial, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Montréal.